

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingt-unième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 20 mai 2015, à 13 h 30, à la salle A-1715

Rapport synthèse et dossier d'évaluation de la maîtrise en science politique

RÉSOLUTION CFSPD-2014-2015-602

ATTENDU la Politique n° 14 d'évaluation des programmes;

ATTENDU la résolution du Comité de programme de la maîtrise en science politique, en date du 6 mars 2014, adoptant le Rapport d'autoévaluation du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU l'acceptation des professeures Pascale Dufour (Département de science politique, Université de Montréal) et Claire Turenne-Sjolander (École d'études politiques, Université d'Ottawa) de faire partie du Comité des expertes externes;

ATTENDU la résolution CFSPD 2012-2013-527 relative à la nomination des membres du Comité facultaire d'évaluation du programme de la maîtrise en science politique;

ATTENDU la nomination par madame Diane Demers en sa qualité de vice-rectrice aux Études et à la vie étudiante, de madame Gaëlle Breton-Le Goff, chargée de cours, Département des sciences juridiques, monsieur Hugo Cyr, professeur, Département des sciences juridiques, monsieur Daniel Mockle, vice-doyen à la recherche, et monsieur Mathieu Cousineau-DeGarie, étudiant à la maîtrise en droit, à titre de membres du Comité facultaire d'évaluation du programme de la maîtrise en science politique;

ATTENDU l'avis favorable émis sur le contenu général du rapport d'autoévaluation par le Département de science politique le 19 avril 2014;

ATTENDU l'acceptation sans correction du rapport d'autoévaluation par le Comité facultaire le 20 juin 2014;

CONSIDÉRANT l'ensemble des constats dressés dans le rapport d'autoévaluation, ainsi que le bilan de programme et les recommandations;

ATTENDU la visite des expertes externes à la Faculté de science politique et de droit le 10 novembre 2014;

CONSIDÉRANT le Rapport des expertes externes en date du 16 janvier 2015, ainsi que leurs recommandations;

ATTENDU l'avis du Comité de programme de la maîtrise en science politique adopté le 17 février 2015, relatif au rapport des expertes externes sur l'évaluation de la maîtrise en science politique;

ATTENDU l'avis de l'Assemblée départementale de science politique adopté le 1^{er} avril 2015, relatif au rapport des expertes externes sur l'évaluation de la maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution du Comité des études du 11 mai 2015, recevant le rapport synthèse sur l'évaluation de la maîtrise en science politique et recommandant l'adoption du dossier d'évaluation au Conseil académique;

CONSIDÉRANT la nécessité de mener à terme ce processus d'évaluation de programme;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dan O'Meara, appuyé par monsieur Bruce Broomhall, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

REÇOIVE favorablement le rapport synthèse de l'évaluation du programme de maîtrise en science politique;

ADOpte le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en science politique;

MANDATE le doyen afin qu'il transmette le dossier d'évaluation du programme de maîtrise en science politique à la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 20 mai 2015

Jean-Pierre Beaud
Doyen